
Par la grève et les manifestations amplifions la mobilisation Pour la défense de l'école publique de la maternelle à l'université

Plus encore que le 29 janvier, la grève interprofessionnelle unitaire du 19 mars a rassemblé un nombre exceptionnel de manifestants dont beaucoup de salariés du privé directement confrontés aux licenciements massifs.

La hauteur de la mobilisation donnait à l'intersyndicale la responsabilité de proposer de nouvelles perspectives interprofessionnelles nationales très rapidement. Les directions des confédérations refusent encore l'affrontement avec le gouvernement. Elles n'envisagent aucune suite nationale aux mobilisations du 19 mars avant le 1^{er} mai.

L'Union syndicale Solidaires comme Sud éducation continuent d'affirmer que l'enjeu des luttes menées dans ces mobilisations est la construction d'un rapport de force avec le patronat et l'Etat qui permette la satisfaction des revendications. C'est par la grève générale interprofessionnelle que nous pourrions y arriver.

Cette construction doit s'alimenter de l'activité de Collectifs locaux qui se mettent en place dans de nombreux départements, de manière interprofessionnelle ou autour de la question des services publics et de l'école. Elle doit aussi se nourrir de l'activité revendicative autour des campagnes de « désobéissance » (Aide individualisée, évaluations, Base Elèves ...).

En ce sens, la construction de la grève nationale reconductible dans l'Education nationale, de la maternelle à l'université, – thème sur lequel les autres organisations syndicales de l'Education nationale sont plutôt discrètes – constitue notre priorité.

Alors que nous connaissons les mesures de carte scolaire du 1^{er} et du 2nd degrés et des milliers de suppressions de postes aux concours, alors que rien n'a réellement bougé quant à la disparition des RASED, que la suppression des BEP et la réforme du Bac Pro sont réaffirmées, que de nouveaux emplois précaires sont créés sur des compétences relevant des CPE, des Conseillers d'Orientation et des Assistantes Sociales, que l'arbitraire hiérarchique casse le paritarisme, que l'autoritarisme prétend réprimer ceux qui « désobéissent », c'est le moment d'amplifier la mobilisation pour faire échec à cette politique.

Etudiants et personnels en grève ont bien compris que l'université et la recherche sont victimes des mêmes logiques que celles à l'œuvre dans le premier degré ou dans le secondaire, voire dans l'ensemble des services publics. Les initiatives intercatégorielles et les grèves se sont multipliées autour des universités et des IUFM en lutte en février et en mars.

Dans ces mobilisations et ces grèves, les syndicats Sud éducation, leurs militantes et leurs militants, ont pris leur part du travail. La fédération Sud éducation a relayé et soutenu les appels de la Coordination Nationale des Universités. Elle a insisté dans les réunions intersyndicales pour favoriser davantage la mobilisation de toutes et tous aux côtés des universités en lutte, elle est partie prenante des appels à l'amplification de la lutte de la maternelle à l'université.

Sud éducation ne s'inscrit pas dans une logique d'accompagnement des contre-réformes gouvernementales en négociant des améliorations à la marge et considère les pseudo-reculs du gouvernement ou les reports de certaines mesures comme des opérations de communication et des tentatives de division des personnels mobilisés. En l'état actuel, il n'y a rien à négocier. Il faut favoriser la convergence des luttes pour le retrait des projets Pécresse-Darcos.

Dans ce cadre, la fédération Sud éducation soutient les appels à la mobilisation prévus le 2 avril de la maternelle à l'université.

Elle appelle partout au développement des initiatives de mobilisations contre l'ensemble de la politique éducative du gouvernement.

Elle appelle à renforcer la lutte pour la défense du service public et laïque de l'éducation nationale et de la recherche.

Elle dénonce la criminalisation des luttes et des militants orchestrée par le Ministère de l'Intérieur et appelle à organiser la lutte unitaire pour défendre les victimes de la répression policière.

Saint Denis, le 30 mars 2009